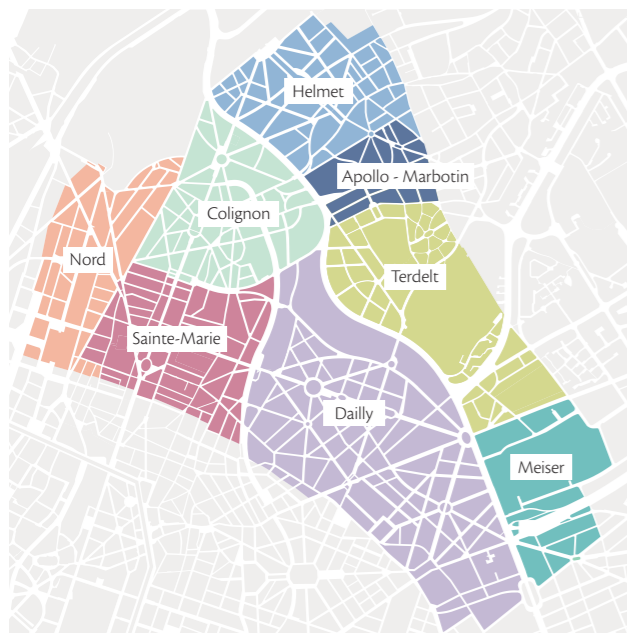


Mutations: plus de pouvoir d'agir pour les locataires

Nous vous donnons la possibilité de choisir votre futur quartier.

- Parce que changer de logement peut s'accompagner d'un changement de quartier.
- Parce que Schaerbeek est une grande commune et que tous les quartiers ont leurs particularités.
- Et enfin, parce que nous souhaitons à chacun de pouvoir disposer d'un logement adapté à sa composition de ménage, dans un environnement et un quartier qui lui conviennent.



CE QUI CHANGE

Votre logement actuel est devenu trop petit ou trop grand, 2 nouvelles mesures vous offrent plus de flexibilité :

- **Vous avez désormais la possibilité de choisir le ou les quartiers dans lesquels vous souhaitez recevoir une attribution de logement.** Pour vous aider dans votre choix, le formulaire de demande de mutation inclut la carte des quartiers, ainsi que la liste des logements disponibles par nombre de chambres.
- **Priorité aux logements suroccupés. En plus de l'ancienneté de votre demande, une nouvelle règle prend en compte la différence entre le nombre de chambres de votre logement actuel et le nombre de chambres auquel vous avez droit.** Si votre demande de mutation date de plus de 5 ans et que vous attendez un grand logement (3 chambres ou plus), cette nouvelle règle vous donnera des points supplémentaires et fera donc avancer votre demande dans la liste.

CE QUI NE CHANGE PAS

Avant de pouvoir introduire une demande de mutation, certaines conditions doivent être remplies :

1. Vous occupez votre logement actuel depuis au moins 2 ans.
2. Vous avez respecté vos obligations vis-à-vis de la société de logement (paiement du loyer et des charges, entretien du logement, etc.).

VOUS SOUHAITEZ INTRODUIRE UNE DEMANDE DE MUTATION ?

Voici la procédure à suivre :

1. Remplissez le nouveau formulaire de demande de mutation, disponible sur simple demande auprès du Foyer Schaerbeekois ou sur notre site internet (onglet informations > brochures et documents).
2. Une fois votre demande soumise, vous recevrez une confirmation d'enregistrement. Si votre demande de mutation a un impact sur le montant de votre loyer, vous recevrez également une nouvelle feuille de loyer.
3. Vous pouvez modifier vos choix à tout moment et actualiser vos préférences concernant les quartiers en soumettant un nouveau formulaire mis à jour.

BON À SAVOIR

- Les délais d'attente peuvent être longs, surtout pour les grands logements.
- Le nombre de chambres est strictement respecté, aucune dérogation spatiale n'est accordée.
- Vous pouvez bénéficier d'un loyer réduit (20, 22 ou 24 % de vos revenus) si ce n'est pas déjà le cas.
- Votre demande prendra effet le 1^{er} jour du 2^e mois suivant la réception de votre demande.
- Si vous occupez un logement avec deux chambres en trop, vous serez obligé de déménager vers un logement plus petit.

« Je tiens à remercier sincèrement les équipes du Foyer Schaerbeekois qui nous ont accompagnés tout au long du parcours de notre mutation. Ils ont bien pris en compte nos besoins, nous ont conseillé à chaque étape, en nous expliquant clairement les démarches à suivre et en restant disponibles pour nos questions. L'attente a été très longue, mais je comprends que trouver un logement avec quatre chambres, surtout en ville, est difficile, et qu'il fallait du temps pour avoir un appartement qui corresponde parfaitement à notre situation familiale. Le quartier est bien situé, proche des écoles et des commerces, ce qui rend notre nouvelle vie bien plus agréable et pratique. Si je devais donner un conseil à des familles qui attendent une mutation, ce serait de rester patientes et de bien communiquer avec le FSH, car son soutien a été essentiel. »

Z., nouvel habitant quartier Helmet

« J'ai eu l'occasion de participer à une réunion d'information sur les mutations et le choix des quartiers, un mardi après-midi au Foyer Schaerbeekois. Nous étions plusieurs locataires. Nous avons pu poser toutes nos questions et recevoir des explications très claires. Je trouve que c'est très chouette de pouvoir choisir son futur quartier. Ça me rassure beaucoup pour l'avenir de ma famille et me permet d'attendre l'attribution d'un nouveau logement avec plus de sérénité. »

B., locataire en attente d'une mutation pour sa famille



Une campagne d'informations aux locataires en attente de mutation a été organisée courant septembre.